

LE SERVICE PUBLIC EST TOUJOURS UNE IDÉE NEUVE

Le plus ancien syndicat villeurbannais

Les agents communaux vont se syndiquer sous l'impulsion du maire SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) Jules Grandclément, et créer en 1909 le « Syndicat général des travailleurs et employés municipaux du canton de Villeurbanne » affilié à la toute jeune CGT (Confédération générale du travail).

Ses revendications trouvent un écho dans la presse locale autant que dans les journaux spécialisés (par exemple *L'Écho des travailleurs municipaux*).

En 1922, la division de la SFIO puis de la CGT au plan national se fait sentir localement et un nouveau syndicat voit le jour en 1922 : le « Syndicat unitaire du personnel municipal ». Le maire Jules Grandclément, qui a adhéré au Parti communiste, prend position pour la reconnaissance du seul syndicat unitaire, ce qui provoque une crise au sein de la municipalité et l'organisation de nouvelles élections générales en novembre 1924, remportées par le docteur Lazare Goujon, demeuré à la SFIO. Début 1936, après la réunification, le syndicat CGT du personnel municipal annonce 590 adhésions, un seuil historique qui ne sera, semble-t-il, jamais dépassé.

Dès sa création, le Syndicat général affirme que les revendications du personnel s'inscrivent dans le cadre d'une municipalité ouvrière qu'il s'agit de bien distinguer d'une « municipalité bourgeoise » ou d'une entreprise privée. Le premier adjoint de Camille Joly, Edouard Chambon, rappelle en juin 1936 « que l'administration municipale n'est pas un patron qui réalise des bénéfices ». Les différentes municipalités successives ont ainsi régulièrement soutenu ses militants syndicaux : subventions pour envoyer des délégués dans les Congrès, aides financières ou en nature aux familles de grévistes... De son côté, le Syndicat du personnel municipal multipliera les actions de solidarité avec la population ouvrière, par exemple en faveur des victimes de l'inondation de 1928. Aujourd'hui « Syndicat CGT des municipaux et fonctionnaires territoriaux de Villeurbanne », il continue son œuvre au Palais du travail.



Un palais pour le peuple

Le Palais du travail, situé Place Lazare Goujon dans une aile du TNP (Théâtre national populaire), est le premier bâtiment du quartier des Gratte-ciel. Le projet est lancé en 1927, avec la création d'une association chargée de réunir les fonds nécessaires par le biais d'une souscription publique, à laquelle participera d'ailleurs le Syndicat du personnel municipal. Le jeune architecte Morice Leroux remporte le concours pour concevoir l'édifice dont la première pierre est posée le 20 mai 1928 en présence d'Albert Thomas (alors directeur du Bureau international du travail à Genève). Dédié entièrement aux ouvriers et conçu comme un « véritable temple laïque, centre d'activité intellectuelle, artistique et morale, indispensable au développement de la cité, ainsi qu'à l'éducation intégrale de la classe ouvrière » le Palais du travail est inauguré en 1933 et comporte un dispensaire, une piscine, un théâtre, une brasserie, des espaces dédiés aux syndicats et aux associations et permet aux organisations syndicales, politiques, mutualistes ou coopératives d'y tenir des congrès départementaux et nationaux.

Carte postale du Palais du travail réalisée pour la souscription, 1927, AMV – Le Rize